



COMPTES CONSOLIDES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

SOMMAIRE

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE EN K€	2
2.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN K€	3
3.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL EN K€	4
4.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES EN K€	4
5.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES EN K€	5
6.	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
6.1.	Principes et méthodes comptables	6
6.2.	Périmètre de consolidation.....	12
6.3.	Informations relatives aux postes de bilan.....	14
6.4.	Notes sur le compte de résultat	22
6.5.	Gestion des risques financiers.....	25
6.6.	Dividendes	26
6.7.	Transactions avec les parties liées	26
6.8.	Rémunération des dirigeants	26
6.9.	Evénements postérieurs à la clôture.....	27
6.10.	Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	27



1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE EN K€

GROUPE LUMIBIRD – Actif consolidé	Notes	2018 Net	2019 Net
<i>Actifs non courants</i>			
Goodwill	6.3.1	31 417	40 100
Immobilisations incorporelles	6.3.1	22 660	27 662
Immobilisations corporelles	6.3.2	8 344	13 863
Actifs financiers non courants	6.3.3.1	995	1 329
Autres actifs non courants	6.3.4.1	5 330	5 794
Impôts différés – actif	6.3.8	4 858	1 703
Total actifs non courants		73 603	90 451
<i>Actifs courants</i>			
Stocks	6.3.5	22 846	26 256
Prêts et créances au coût amorti courants	6.3.3.1	26 349	21 851
Créance d'impôt courante	6.3.4.1	1 430	400
Autres actifs courants	6.3.4.1	5 213	4 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3.3.1	21 593	50 301
Total actifs courants		77 431	103 303
TOTAL ACTIF		151 035	193 754

GROUPE LUMIBIRD – Passif consolidé	Notes	2018 Net	2019 Net
<i>Capitaux propres</i>			
Capital	6.3.6	16 754	18 430
Réserves consolidées	4	64 985	97 739
Ecart de conversion	4	964	(43)
Résultat net (Part du groupe)	2	8 075	8 820
Capitaux Propres (pdg)		90 778	124 946
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
<i>Passifs non courants</i>			
Dettes financières non courantes	6.3.3.2	16 884	24 996
Avantages du personnel	6.3.7	2 150	2 508
Provisions non courantes	6.3.7	28	30
Autres passifs non courants	6.3.4.2	2 756	6 930
Impôts différés – passif	6.3.8	3 059	2
Total passifs non courants		24 876	34 466
<i>Passifs courants</i>			
Dettes financières courantes	6.3.3.2	7 704	7 085
Provisions courantes	6.3.7	522	660
Impôt exigible		41	11
Passifs financiers courants	6.3.3.2	12 301	10 391
Autres passifs courants	6.3.4.2	14 813	16 195
Total passifs courants		35 380	34 342
TOTAL PASSIF		151 035	193 754

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ EN K€

GROUPE LUMIBIRD - Compte de résultat consolidé	Notes	2018	2019
Chiffre d'affaires	6.4.1	100 697	110 717
Autres produits des activités ordinaires	6.4.1	1 099	1 936
Achats consommés		(39 890)	(43 586)
Charges de personnel	6.4.4	(27 203)	(32 183)
Charges externes		(16 138)	(14 023)
Impôts et taxes		(2 023)	(1 889)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		16 542	20 974
Amortissements	6.3.5	(5 304)	(8 187)
Provisions	6.4.5	(40)	(1 081)
Autres produits et charges opérat. courants	6.4.5	216	559
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		11 414	12 264
Résultat sur cessions d'actifs		(4)	(168)
Effet des variations de périmètre (*)		0	(784)
Produits opérationnels non courants		0	(11)
Dépréciations des écarts d'acquisition		0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		11 410	11 300
Produits de trésor. et d'équivalents de trésorerie	6.4.6	10	25
Coût de l'endettement financier brut	6.4.6	(586)	(719)
Coût de l'endettement financier net		(576)	(694)
Autres produits et charges financiers	6.4.6	83	(32)
RESULTAT FINANCIER		(493)	(726)
Impôts sur les bénéfices	6.4.7	(2 842)	(1 754)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		8 075	8 820
<i>Dont intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dont part des propriétaires de la société mère</i>		<i>8 075</i>	<i>8 820</i>
Résultat par action		0,51	0,52
Résultat net dilué par action	6.1.19	0,51	0,52

(*) frais directement imputables aux opérations de regroupement d'entreprise réalisées (Optotek, Halo-Photonics) ou en cours (Ellex)



3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL EN K€

Etat du Résultat Global	2018	2019
Résultat net de la période	8 075	8 820
<i>Eléments qui ne seront pas retraités en résultat postérieurement (A)</i>		
Variation de la juste valeur des actifs financiers par les OCI		
Ecart actuariels	39	(29)
Effet Impôt	(11)	4
Sous-total (A)	28	(25)
<i>Eléments qui seront retraités en résultat postérieurement (B)</i>		
Ecart de conversion	210	102
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		
Effet Impôt	0	0
Sous-total (B)	210	102
Sous-total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	238	78
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	8 313	8 898
Dont intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	0	0
Dont part des propriétaires de la Société mère	8 312	8 898

4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS EN K€

Variation des capitaux propres	Capital	Primes liées au capital	Auto-contrôle	Réserves	Réserves de conversion groupe	Autres réserves groupe (Ecart actuariels)	Autres réserves de Juste valeur	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
2017	15 771	24 863	(99)	34 244	(223)	-	-	74 556	-	74 556
Ecart de conv. - Effet de change				(0)	238			238		238
Autres éléments du résultat global				(0)	238	-		238		238
Résultat de l'exercice				8 075				8 075		8 075
Résultat global				8 075	238	-		8 313		8 313
Actions propres			10					10		10
Augmentation de capital	983	6 811						7 794		7 794
Autres			59	46			-	105		105
2018	16 754	31 674	(30)	42 365	15	0	-	90 778	-	90 778
Ecart de conv. - Effet de change				0	102			103		103
Autres éléments du résultat global				0	102	(25)		78		78
Résultat de l'exercice				8 820				8 820		8 820
Résultat global				8 820	102	(25)		8 898		8 898
Actions gratuites				803				803		803
Actions propres			(145)					(145)		(145)
Augmentation de capital	1 675	22 896						24 571		24 571
Autres ⁽¹⁾		(9)		1 158	(1 61)		(949)	39		39
2019	18 430	54 561	(175)	53 146	(43)	(24)	(949)	124 946	-	124 946

(1) La ligne « autres » comptabilise un reclassement entre les réserves consolidées et les réserves de conversion sans impact sur les réserves Groupe

5. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES EN K€

Libellé	2018	2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 075	8 820
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Amortissements et provisions	5 086	8 501
Plus ou moins values de cessions d'actifs	4	168
Coût de financement	528	667
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Charge d'impôt	2 842	1 754
Marge brute d'autofinancement avant impôts et frais financiers	16 534	19 911
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 172)	(104)
Impôt payé / reçu	(1 283)	(334)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES OPERATIONNELLES (I)	12 079	19 472
Investissements corporels et incorporels	(11 011)	(11 281)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	492	331
Décassements sur investissements financiers	-	(328)
Encaissements sur investissements financiers	87	259
Trésorerie / acquisitions / cessions de filiales	2	(6 129)
Variation nette des placements à court terme	(0)	
Opérations internes Haut de Bilan	(0)	(0)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS (II)	(10 430)	(17 148)
Variation nette des emprunts	2 143	3 623
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		
Augmentations / réductions de capital	7 785	24 586
Variation des autres fonds propres	60	664
Concours bancaires (dettes)	-	50
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	9 988	28 923
Variation de change sur la trésorerie (IV)	37	210
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)	37	210
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	11 674	31 457
TRESORERIE : OUVERTURE	5 822	17 555
Reclassement	59	
TRESORERIE : CLOTURE	17 555	49 012

En 2018, la ligne reclassement concerne le reclassement de la part « liquidité » au 1^{er} janvier 2018 du contrat de liquidité, en trésorerie et équivalent de trésorerie (et non en déduction des capitaux propres).



6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

6.1. Principes et méthodes comptables

6.1.1. Base de préparation et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration de LUMIBIRD du 31 mars 2020. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

Les éléments d'information ne sont présentés que lorsqu'ils ont une importance significative. Ils sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception éventuelle des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction financière d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations sont établies selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

En raison des incertitudes inhérentes à tous processus d'évaluations, ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations. Les principales estimations réalisées par le Groupe concernent – à l'actif – la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles (Goodwill et frais de développement dont les montants sont indiqués en note 6.3.1.), ainsi qu'au passif, les provisions pour risques et charges courantes (dont les montants sont indiqués en note 6.3.7.).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au travers du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, portant homologation du référentiel IFRS. Ce référentiel inclut les normes comptables internationales (IAS/IFRS), les interprétations du comité d'interprétation des normes comptables internationales ou Standing Interpretations Committee (SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationales ou International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) au 31 décembre 2019 et applicables à cette date.

Normes et interprétations nouvelles non obligatoires et ne pouvant pas être anticipées au 1^{er} janvier 2019

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétation mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

- Amendements à IAS1 et IAS8 – définition du terme « significatif »
- Amendements à IFRS3 – définition d'une activité

Une étude des impacts de l'application de ces amendements est en cours. Toutefois ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

6.1.2. Changement de méthodes comptables

Norme IFRS16 – contrats de location

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique les dispositions de la norme IFRS16 entrée en application de façon obligatoire à cette date. Elle remplace la norme IAS17 ainsi que les interprétations associées IFRIC4 (relative aux accords contenant un contrat de location), SIC15/SIC27 (relatives d'une part aux traitements des contrats de location simple, et d'autre part des contrats de location en substance).

L'application de cette nouvelle norme conduit à reconnaître au bilan, tous les engagements de location (tels que définis dans la norme) sans distinction entre les contrats de location opérationnelle (reconnus, précédemment, en engagement hors-bilan) et les contrats de location-financement. Ceci induit, pour chaque contrat de location :

- la reconnaissance au bilan :
 - D'un nouvel actif appelé « droit d'utilisation », représentatif du droit d'utiliser l'actif loué pendant la période de location ;
 - D'une nouvelle dette appelée « location – IFRS16 », représentative de l'engagement de paiement des loyers ;
- La constatation, au compte de résultat :
 - D'une dotation aux amortissements du droit d'utilisation ;
 - D'une charge financière représentative de l'intérêt financier porté par la dette de location – IFRS16

S'agissant des contrats de location faisant l'objet de ce traitement comptable, le Groupe a choisi de bénéficier des exemptions prévues par IFRS16, c'est-à-dire de ne pas appliquer les dispositions précédentes pour les natures de loyers suivantes (qui restent comptabilisés en charges opérationnelles) :

- Loyers relatifs à des contrats dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois et ne contenant pas d'options d'achat ;
- Loyers relatifs à des contrats portant sur des actifs dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 000 € ;

Le Groupe a appliqué la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée » :

- Les contrats de location déjà en cours au 31 décembre 2018 ont été considérés comme prenant effet seulement à partir du 1^{er} janvier 2019 et que leur durée comptable correspondait à leur durée résiduelle à compter de cette date ;

- La dette de location reconnue au 1^{er} janvier 2019 a été calculée en considérant la valeur actualisée des loyers restant à payer à cette date ;
- Le droit d'utilisation reconnu au 1^{er} janvier 2019 a été déterminé par référence à cette dette de location ;
- les données de l'exercice 2018 présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées.

S'agissant des dispositions pour la transition, le Groupe n'a pas ré-apprécié les contrats identifiés comme contenant ou ne contenant pas des contrats de location au regard de l'ancienne norme ISA17/SIC4.

Afin de traiter au mieux les dispositions de la norme, le Groupe a mis en place une analyse centralisée des contrats de location, suivi dans un outil dédié. Chaque contrat de location est examiné pour déterminer :

- La valeur de l'actif sous-jacent (et le Groupe a identifié les contrats pouvant faire l'objet de l'exemption) ;
- La durée du contrat, en tenant compte d'éventuelles options de renouvellement, de résiliation et du caractère raisonnablement certain de leur application ;
- La nature des loyers, leur caractère variable ou fixe ;
- Le taux d'actualisation à retenir pour déterminer la dette de location : conformément aux dispositions de la norme, le Groupe retient le taux implicite du contrat s'il est possible de le déterminer facilement, ou à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui porte les contrats de location concernés (taux intégrant le taux sans risque de la zone géographique, le spread de crédit applicable ainsi que la maturité du contrat) ;
- La dette de location, égale à la valeur actualisée des loyers futurs à payer.

Les impacts à l'ouverture, de la norme IFRS16 sur les principaux agrégats des états financiers sont présentés ci-dessous :

ACTIF CONSOLIDE en K€	impact IFRS16 à l'ouverture
Droits d'utilisation	4 996
Autres actifs non courants	-
Total actifs non courants	4 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-
Total actifs courants	-
TOTAL ACTIF	4 996

PASSIF CONSOLIDE en K€	impact IFRS16 à l'ouverture
Réserves consolidées	-
Résultat groupe	-
Capitaux propres	-
Dettes financières non courantes	4 996
Total passifs non courants	4 996
Dettes financières courantes	-
Total passifs courants	-
TOTAL PASSIF	4 996

Sur l'exercice 2019, l'EBE du Groupe a été impacté à hauteur de 1 553 K€.

Interprétation IFRIC23 – incertitudes relatives aux traitements fiscaux :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique les dispositions de l'interprétation IFRIC23 qui précise les dispositions de l'IAS12 – Impôt sur le résultat – concernant l'évaluation et la comptabilisation de l'impôt lorsqu'une incertitude existe sur le traitement comptable de ce dernier.

Le Groupe n'a identifié aucun impact en première application de ce texte.

6.1.3. Opérations majeures et comparabilité

Optotek

Le 26 août 2019, Le Groupe LUMIBIRD a annoncé l'acquisition, pour 5,1 millions d'euros, par sa filiale Quantel Médical, de la société slovène, Optotek Médical d.o.o, spécialisée dans le développement des solutions lasers et optiques pour des applications médicales. Un Goodwill avant allocation a été calculé à hauteur de 852 K€.

Le Groupe a procédé à un examen attentif des éléments acquis, des actifs identifiables et des passifs éventuels. De cet examen est ressortie l'allocation suivante du Goodwill :

GW avant allocation	852 K€
Valeur des stocks	(51) K€
GW après allocation	801 K€

Compte tenu de son activité, des liens forts existants entre Optotek et Quantel Medical (l'acquisition d'Optotek représentant le point culminant d'une collaboration de long terme entre les deux sociétés sur des contrats OEM de développement et de fournitures de cavités lasers), de l'organisation de la production des activités médicales post-acquisition, la société Optotek a été incluse dans l'UGT « Medical ».

Le chiffre d'affaires de la société Optotek, sur l'exercice 2019, représente moins de 6% du Chiffre d'affaires du Groupe et le résultat net, moins de 5%. En conséquence, les comptes de l'exercice 2019 n'ont pas fait l'objet d'un pro-forma à des fins de comparabilité.

Halo-Photonics

Le 24 décembre 2019, le Groupe LUMIBIRD a annoncé l'acquisition d'Halo-Photonics, fabricant britannique de systèmes Lidar, pour un montant de 10,7 millions de livres sterling, dont 5 millions payés au moment de la transaction, et le solde dans les 2 prochaines années, en fonction de l'atteinte d'objectifs précisés au contrat. Un goodwill avant allocation a été calculé à hauteur de 7,9 millions d'euros. Le Groupe entend réaliser, avant le 31 décembre 2020, une revue des éléments acquis, des actifs identifiables et des passifs éventuels afin d'allouer définitivement le goodwill.

Compte tenu du chiffre d'affaires (inférieur à 5% du Chiffre d'affaires du Groupe) et du résultat net (inférieur à 25% du résultat net du Groupe) d'Halo-Photonics sur une année pleine, les comptes de l'exercice 2019 n'ont pas fait l'objet d'un pro-forma à des fins de comparabilité.



6.1.4. Périmètre et méthode d'intégration

Le périmètre de consolidation du Groupe LUMIBIRD comprend, outre la Société mère consolidante LUMIBIRD SA, toutes les entreprises qu'elle contrôle, directement ou indirectement, de manière exclusive, conjointe, ou sur laquelle elle exerce une influence notable, et ce, quelle que soit leur forme juridique. Les filiales sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle jusqu'à la date de perte de contrôle. Pour apprécier le contrôle les droits de vote potentiels attachés à des instruments financiers pouvant, dans certaines conditions, donner un droit de vote à LUMIBIRD SA ou à ses filiales, sont pris en considération.

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale : selon les dispositions d'IFRS 10, le contrôle se détermine au regard de la capacité du Groupe à exercer le pouvoir sur les entités concernées de manière à influencer sur les rendements variables auxquels il est exposé ou a droit en raison de ses liens avec elles. Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill.

6.1.5. Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe LUMIBIRD est l'euro.

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de clôture.

- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période, dans la mesure où il n'y a pas de fluctuations significatives des cours ;
- Le tableau de flux de trésorerie est converti au taux moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au taux de clôture.
- Les différences de conversion entre les actifs et les passifs au cours de clôture et le compte de résultat au taux moyen sont enregistrées distinctement au poste « Ecart de conversion » dans les autres éléments du résultat global.

6.1.6. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel, hormis ceux relevant d'une nature financière et ceux relatifs à des flux sous-jacents enregistrés directement en capitaux propres.

6.1.7. Couverture de taux

Le Groupe ne détient plus d'instrument dérivé de taux.

6.1.8. Immobilisations corporelles et incorporelles

Goodwill

Les goodwill représentent l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets, des passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité à la date d'acquisition. Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans les 12 mois qui suivent l'acquisition si des informations nouvelles sont obtenues à propos d'un élément qui existait à la date d'acquisition.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure à la contrepartie transférée, la différence est immédiatement reconnue en résultat l'année de l'acquisition.

Les acquisitions complémentaires de titres d'une filiale antérieurement consolidée ne donnent pas lieu à constatation d'un goodwill complémentaire, ces opérations étant considérées comme des transactions entre actionnaires devant être constatées au sein des capitaux propres.

Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement :

- Les frais de développement, qui sont immobilisés dès que sont démontrés :
 - L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
 - La probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
 - Et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable ;
 - Les frais de recherche et de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les développements capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, généralement 5 ans.
- La marque Quantel, qui ne fait pas l'objet d'un amortissement ;
- La valeur incorporelle des contrats Défenses, amortis sur une durée de 9 ans ;
- Les logiciels acquis, amortis linéairement sur trois ans.

Immobilisations corporelles

Le Groupe LUMIBIRD n'ayant pas vocation récurrente à céder ses actifs, la valeur résiduelle d'une immobilisation au terme de sa période d'amortissement est nulle (les immobilisations sont donc amorties sur la totalité de leur valeur). Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation de ses immobilisations corporelles (conservation du coût historique pour l'ensemble des catégories d'immobilisations, diminué des amortissements et des dépréciations de valeur éventuelle).

Les durées et les méthodes les plus couramment retenues sont les suivantes :

Nature	Durée	Méthode
Constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Matériel industriel	3 à 10 ans	Linéaire
Agencements matériel industriel	5 ans	Linéaire
Installations générales	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 à 7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé,
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- L'existence d'une option d'achat favorable,

- La nature spécifique de l'actif loué.

S'agissant des contrats de location financement :

- Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.
- La dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêt au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû en début de période. La charge d'intérêt est comptabilisée en charges financières de l'exercice au cours duquel l'emprunt concerné est engagé ;
- Les impôts différés induits par ce retraitement font l'objet d'une reconnaissance dans les comptes conformément aux principes de reconnaissance des impôts.

Valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de test de perte de valeur dans certaines circonstances :

- Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur ;
- Pour les autres immobilisations, à chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

- La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine.
- La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Les immobilisations (incorporelles et corporelles) soumises aux tests de perte de valeur sont regroupées au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendants, à savoir, pour le Groupe LUMIBIRD :

- l'UGT « Médical » ;
- l'UGT « Laser » ;

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital après impôts pour chacune des unités génératrices de trésorerie. En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.



Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini d'une part, et le taux de croissance de l'activité d'autre part sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Pour réaliser les tests de dépréciation à la clôture de l'exercice 2019, le Groupe a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 10,06% contre 8,9% l'année passée
- Taux de croissance à l'infini de 2% (reflétant les projections des analystes suivants la valeur), stable par rapport à 2018.

6.1.9. Subventions publiques

Les subventions comptabilisées par le Groupe sont principalement liées à des actifs. Ces subventions sont comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique "autres passifs courants". Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne "autres produits des activités ordinaires".

Les éventuelles subventions d'exploitation couvrant des charges de la période sont constatées directement en revenus, sur la ligne « autres produits des activités ordinaires ».

6.1.10. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à la valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

6.1.11. Instruments financiers

Les instruments financiers portés par le Groupe comprennent :

- Les actifs financiers : les titres de participation non consolidés, les prêts et créances au coût amorti y compris les créances clients et comptes rattachés ainsi que la juste valeur positive des instruments financiers dérivés.
- Les passifs financiers : les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les dettes fournisseurs et comptes associés et la juste valeur des instruments financiers dérivés passifs.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». En application de cette norme, lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par résultat.

Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an.

Les emprunts et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). A titre d'exemple les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégré période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les titres de participations non consolidés sont comptabilisés, sur options, en actifs financiers à la juste valeur par « autres éléments du résultat global », non recyclable depuis le 1^{er} janvier 2018.

Créances : Les créances sont comptabilisées au coût amorti. Pour leur dépréciation, le Groupe applique la méthode simplifiée proposée par IFRS 9 et reconnaît pour ces créances les pertes attendues à maturité. Ces pertes attendues sont appréciées en tenant compte des assurances crédit éventuellement souscrites.

6.1.12. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

6.1.13. Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

6.1.14. Paiements fondés sur actions au profit du personnel

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 7 novembre 2002, conformément aux prescriptions de la norme.

Au 31 décembre 2019, il n'existe aucun plan en cours.

6.1.15. Actions gratuites

Conformément à IFRS 2 une charge doit être comptabilisée au titre des octrois d'actions gratuites afin de refléter les services rendus par les salariés ou mandataires. La contrepartie de cette charge est portée au poste réserves consolidées. Le principe d'évaluation de la charge est le suivant :

- Chaque action est valorisée à la juste valeur des actions gratuites attribuées ; c'est-à-dire au cours de bourse unitaire à la date d'attribution des actions, diminué éventuellement d'un montant reflétant les conditions de marché et autres caractéristiques telles que l'absence de dividende ou des clauses d'incessibilité post-acquisition. Cette juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle ne fait pas l'objet de ré-estimations ultérieures en fonction de l'évolution du cours de bourse.
- La juste valeur est ensuite multipliée par le nombre d'actions acquises par les bénéficiaires, salariés ou mandataires.

Lorsque le plan d'attribution d'actions gratuites comprend une condition de présence au sein du groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition pour que l'octroi devienne définitif, la charge est alors lissée sur la durée de la condition de présence (période d'acquisition).

6.1.16. Provisions

Les provisions sont constituées au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision n'est dotée dans les comptes du Groupe qu'à condition que le montant de la sortie de ressources qui sera nécessaire pour éteindre l'obligation puisse être évalué de façon fiable. À défaut d'estimation fiable et/ou lorsque le Groupe estime disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée. L'information est alors présentée dans le chapitre "Gestion des risques et litiges – litiges et faits exceptionnels" des présentes annexes.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent :

- la couverture des garanties clients ;
- des risques et litiges divers ;
- les avantages au personnel.

Pertes à terminaison

Les coûts totaux des contrats et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimations afin de suivre le niveau des marges attendues. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison sera comptabilisée pour la totalité de la perte estimée.

Garanties

Les produits vendus par le Groupe bénéficient d'une garantie couvrant les frais de réparation éventuels pendant des durées variant d'un à trois ans. Une provision est établie, au moment de la vente des produits concernés, pour couvrir le coût estimé de cette garantie.

Avantages au personnel

Les avantages au personnel concernent les engagements du Groupe – sur les filiales françaises – en matière d'indemnités de fin de carrière et sont évalués conformément à la norme IAS 19 Révisée. Le Groupe n'externalisant pas son engagement, ce dernier est constaté dans les comptes sous forme de provisions, calculé sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées) intégrant notamment :

- les éléments statistiques de la table générationnelle TPF 2005 permettant de déterminer des probabilités de mortalité
- le taux de rotation moyen par tranche d'âge permettant de déterminer les probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite
- l'âge et l'ancienneté du personnel
- un coefficient d'évolution des rémunérations et un taux d'actualisation. Le taux retenu pour l'actualisation est de 1,077% en 2019 contre 1,57% en 2018.
- Les écarts actuariels sont enregistrés en autres éléments du résultat global, en application d'IAS 19.

6.1.17. Produits de l'activité ordinaire

Conformément aux dispositions de la norme IFRS15, le chiffre d'affaires est reconnu si un contrat existe entre le Groupe et son client. Un contrat existe s'il est probable que le Groupe recouvrera le paiement auquel il a droit, les droits aux biens ou services et les termes de paiement peuvent être identifiés, et les parties au contrat sont engagées à s'acquitter de leurs obligations respectives.

Contrats à obligations de performance multiples :

Le Groupe est amené à signer des contrats à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services, livraisons de biens. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément et que le client peut en bénéficier.

Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de performance, le prix est alloué à chacune d'elles sur la base de son prix de vente individuel.

Principal ou Agent :

Lorsque le Groupe fournit des approvisionnements spécifiques aux clients, qualifiés de prestations distinctes, il agit en tant que principal notamment s'il est responsable de la conformité de ces biens et services aux spécifications du client ou assume le risque d'inventaire ou de livraison.

Reconnaissance du chiffre d'affaires à une date donnée dans le temps ou en continu :

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsqu'il a rempli (ou à mesure qu'il remplit) une obligation de performance en fournissant au client un bien ou un service promis.

- Pour les obligations de performance remplies progressivement (chiffre d'affaires en continu), le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires en fonction du degré d'avancement. Le degré d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus par comparaison avec les coûts globaux prévus au contrat. Par ailleurs, quand le Groupe construit des actifs en série, le chiffre d'affaires est reconnu en continu sur la base des coûts encourus, quand l'obligation de performance du Groupe consiste à construire des biens que le client contrôle au fur et à mesure de sa création ou que les dits actifs n'ont pas d'usage alternatif que celui qui en sera fait par le client et que le Groupe a un droit irrévocable à paiement pour les travaux réalisés à date selon les termes contractuels. Si ces conditions ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est reconnu à une date donnée.
- Pour les obligations de performance remplies à une date donnée, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires au moment où il transfère le contrôle du bien ou du service au client.

6.1.18. Excédent Brut d'exploitation

Dans son compte de résultat consolidé, le Groupe LUMIBIRD extériorise un solde intermédiaire de gestion – l'Excédent Brut d'Exploitation – non défini par les normes IFRS mais utile pour ses investisseurs.

L'excédent brut d'exploitation correspond à la valeur ajoutée du Groupe, majorée des subventions versées au résultat et déduction faites des impôts et taxes et versements assimilés ainsi que des charges de personnel. La valeur ajoutée



comprend la production de l'exercice (vendue, stockée ou immobilisée) nette des achats consommés et des autres charges externes

6.1.19. Impôts différés

Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs comptables consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévission de résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de la clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

6.1.20. Information sectorielle

Le Groupe distingue son activité médicale de son activité industrielle et scientifique. L'information sectorielle est présentée en note 6.4.2.

6.1.21. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, retraitées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions, soit, pour l'exercice 2019, 16 845 869 actions.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Au 31 décembre 2019, il n'existait aucune action ordinaire potentielle dilutive.

6.1.22. Eléments financiers au compte de résultat

Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie

Le poste "produits de trésorerie et équivalent de trésorerie" comprend principalement le résultat de cession des équivalents de trésorerie, net des pertes de valeurs constatées sur les équivalents de trésorerie portés à l'actif.

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêt sur les emprunts, calculées au taux d'intérêt effectif ainsi que le coût de la couverture de taux sur ces mêmes emprunts, le cas échéant. Le coût de l'endettement financier net correspond au coût de l'endettement financier brut sous déduction des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers correspondent aux revenus des prêts et créances financiers, aux dividendes versés des sociétés non consolidées, au résultat de change, à la désactualisation des provisions et aux pertes de valeur sur actifs financiers.

6.2. Périmètre de consolidation

6.2.1. Société mère

LUMIBIRD SA

Société anonyme au capital de 18 429 867 €
2 rue Paul Sabatier – 22300 Lannion

6.2.2. Filiales consolidées

Sociétés	Siège	Mode de consolidation	Date de clôture	Pourcentage détenu
Quantel Médical	Cournon d'Auvergne	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Atlas Lasers	Les Ulis	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Sofilas	Les Ulis	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Quantel USA	Bozeman (USA)	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Quantel Derma GmbH	Erlangen (Allemagne)	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
LUMIBIRD GmbH	Cologne (Allemagne)	Intégration globale à compter du 06/10/2017	31/12	100%
Veldys	Lannion	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
Keopsys Industries	Lannion	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
Sensup	Rennes	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
LUMIBIRD Inc	Bozeman (USA)	Intégration globale à compter du 01/01/2016	31/12	100%
LUMIBIRD Japan	Tokyo (Japon)	Intégration globale à compter du 01/04/2017	31/12	100%
Quantel Médical Immo	Cournon d'Auvergne	Intégration globale à compter de décembre 2017	31/12	100%
Quantel Médical Polska	Varsovie (Pologne)	Intégration globale à compter de mars 2018	31/12	100%
LUMIBIRD China	Shanghai (Chine)	Intégration globale à compter du 01/07/2018	31/12	100%
Quantel Technologies	Les Ulis	Intégration globale à compter du 01/07/2018	31/12	100%
Eliase	Les Ulis	Intégration globale à compter du 01/07/2018	31/12	100%
Quantel Medical USA	Dallas (USA)	Intégration globale à compter du 19/04/2019	31/12	100%
LUMIBIRD LTD	Ottawa (Canada)	Intégration globale à compter du 31/01/2019	31/12	100%
Optotek	Ljubljana (Slovénie)	Intégration globale à compter du 01/09/2019	31/12	100%
Halo Photonics	Worcester (Angleterre)	Intégration globale à compter du 31/12/2019	31/12	100%
LUMIBIRD Medical	Cournon d'Auvergne	Intégration globale à compter du 23/12/2019	31-déc	100%



6.3. Informations relatives aux postes de bilan

6.3.1. Immobilisations incorporelles

VALEUR BRUTE	2018	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Goodwill	31 417	0	0	8 683	0	40 100
Total Goodwill	31 417	0	0	8 683	0	40 100
Frais de développement	53 579	5 503	(3 134)	388	50	56 386
Marque	1 800	0	0	0	0	1 800
Contrats défenses	1 750	0	0	0	0	1 750
Autres immobilisations incorporelles	1 624	56	96	276	68	2 120
Total Immobilisations incorporelles	58 753	5 559	(3 038)	664	118	62 056
Droit d'utilisation (IFRS16)	0	406	(62)	317	4 990	5 651
Total droit d'utilisation	0	406	(62)	317	4 990	5 651
TOTAL	90 169	5 965	(3 100)	9 664	5 108	107 807

AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	2018	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Goodwill	0	0	0	0	0	0
Total Goodwill	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	(34 618)	(4 220)	3 001	(375)	(214)	(36 427)
Marque	0	0	0	0	0	0
Contrats défenses	(244)	(191)	0	0	0	(435)
Autres immobilisations incorporelles	(1 231)	(303)	0	(155)	0	(1 689)
Total Immobilisations incorporelles	(36 093)	(4 714)	3 001	(529)	(214)	(38 550)
Droit d'utilisation (IFRS16)	0	(1 514)	39	(21)	1	(1 495)
Total Droit d'utilisation	0	(1 514)	39	(21)	1	(1 495)
TOTAL	(36 093)	(6 228)	3 040	(551)	(213)	(40 045)

VALEUR NETTE	2018	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Goodwill	31 417	0	0	8 683	0	40 100
Total Goodwill	31 417	0	0	8 683	0	40 100
Frais de développement	18 960	1 283	(133)	13	(164)	19 959
Marque	1 800	0	0	0	0	1 800
Contrats défenses	1 506	(191)	0	0	0	1 315
Autres immobilisations incorporelles	393	(247)	96	121	68	431
Total Immobilisations incorporelles	22 660	845	(37)	134	(96)	23 505
Droit d'utilisation (IFRS16)	0	(1 108)	(22)	296	4 991	4 156
Total Droit d'utilisation	0	(1 108)	(22)	296	4 991	4 156
TOTAL	54 076	(264)	(60)	9 114	4 895	67 761

Goodwill

La variation du montant des Goodwill au bilan est consécutive à l'acquisition des sociétés Optotek et Halo-Photonics (décrites au point 6.1.2 des présentes annexes).

Sans indice de perte de valeur, les tests de dépréciation sont réalisés une fois par an, au 31 décembre. Le test de dépréciation réalisé en 2019 (selon les modalités précisées dans la présente annexe, dans les principes et méthodes comptables – valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles) a permis de conclure à l'absence de dépréciation à constater. Les tests de sensibilité appliqués aux différentes UGT ont consisté à faire varier le taux d'actualisation et de croissance à l'infini par tranche de 1% et les flux de trésorerie par tranche de 10%. Une synthèse de la valeur des UGT et des tests réalisés est présentée ci-dessous :

(en K€)	Valeur utilité UGT	Valeur comptable UGT	Variation de la valeur d'utilité de l'UGT si :		
			Augmentation du taux d'actualisation de 1%	Diminution du taux de croissance à l'infini de -1%	Diminution des flux de trésorerie de -10%
UGT Laser	184 346	76 104	(21 361)	(14 957)	(18 434)
UGT Médical	62 348	32 815	(8 265)	(5 940)	(6 235)

Il est, par ailleurs, précisé que l'analyse de sensibilité n'a pas fait apparaître de scénario probable selon lequel la valeur recouvrable des UGT deviendrait inférieure à leur valeur nette comptable.

Frais de développement

Les frais de développement correspondent aux frais de développement activés par le Groupe. Sur l'exercice 2019, les acquisitions de frais de développement comprennent ceux engagés dans l'exercice et activés, pour un montant de 5 503 K€.

6.3.2. Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE	2018	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Terrains	283	1 266	0	0	0	1 549
Constructions	3 723	2 186	0	1 949	(11)	7 847
Installations techniques, matériels et outillages	9 504	1 152	(464)	1 074	147	11 414
Autres immobilisations corporelles	4 832	704	(73)	140	(99)	5 504
Immobilisations en cours	142	418	0	0	(86)	473
Total Immobilisations corporelles	18 485	5 727	(537)	3 163	(49)	26 788
Terrains en Loc -fi	0	0	0	0	0	0
Constructions en Loc -fi	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages en Loc -fi	2 182	475	(607)	0	(188)	1 861
Autres immobilisations corporelles en Loc -fi	552	106	(424)	0	208	441
Immobilisations en cours en Loc -fi	0	0	0	0	0	0
Location-financement	2 734	581	(1 032)	0	19	2 302
TOTAL VALEUR BRUTE IMMO CORP	21 218	6 308	(1 568)	3 163	(30)	29 091

AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	2018	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	(904)	(238)	0	(545)	10	(1 678)
Installations techniques, matériels et outillages	(7 852)	(636)	12	(826)	23	(9 278)
Autres immobilisations corporelles	(2 601)	(486)	70	(101)	(6)	(3 124)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Total Immobilisations incorporelles	(11 357)	(1 360)	82	(1 472)	27	(14 080)
Terrains en Loc - fi	0	0	0	0	0	0
Constructions en Loc - fi	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages en Loc - fi	(1 137)	(444)	607	0	105	(870)
Autres immobilisations corporelles en Loc - fi	(381)	(154)	418	0	(160)	(277)
Immobilisations en cours en Loc - fi	0	0	0	0	0	0
Location - financement	(1 518)	(598)	1 025	0	(56)	(1 147)
TOTAL AMORT IMMO CORP	(12 875)	(1 959)	1 107	(1 472)	(29)	(15 228)



VALEUR NETTE	2018	Acquisitions de l'exercice	Sorties de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Terrains	283	1 266	0	0	0	1 549
Constructions	2 818	1 948	0	1 404	(1)	6 170
Installations techniques, matériels et outillages	1 653	516	(451)	248	170	2 136
Autres immobilisations corporelles	2 232	218	(3)	39	(105)	2 380
Immobilisations en cours	142	418	0	0	(86)	473
Total Immobilisations incorporelles	7 128	4 367	(455)	1 691	(22)	12 708
Terrains en Loc -fi	0	0	0	0	0	0
Constructions en Loc -fi	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages en Loc -fi	1 045	30	0	0	(84)	991
Autres immobilisations corporelles en Loc -fi	171	(48)	(6)	0	47	164
Immobilisations en cours en Loc -fi	0	0	0	0	0	0
Location-financement	1 216	(17)	(7)	0	(37)	1 155
TOTAL VALEUR NETTE IMMO CORP	8 344	4 349	(462)	1 691	(59)	13 863

6.3.3. Instruments financiers

	2018			2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Actifs financiers à la JV par les OCI	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances financières au coût amorti	994	0	994	1 329	0	1 329
Actifs financiers	995	0	995	1 329	0	1 329
Prêts et créances opérationnels au coût amorti	0	26 349	26 349	0	21 851	21 851
Trésorerie et équivalents de trésorerie		21 593	21 593		50 301	50 301
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	995	47 943	48 937	1 329	72 151	73 480
Dettes financières	16 884	7 704	24 588	24 996	7 085	32 081
Autres passifs financiers	0	12 301	12 301	0	10 391	10 391
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	16 884	20 005	36 889	24 996	17 476	42 472

6.3.3.1. Actifs financiers

Actifs financiers à la juste valeur par les OCI

Les actifs financiers à la juste valeur par les OCI concernent, au 31 décembre 2019 des titres non consolidés Medsurge (société dont le Groupe détient une participation inférieure à 10%), dont la juste valeur est nulle.

	31/12/2018	Acquisitions	Sorties de l'exercice	Autres mouvements	31/12/2019
Juste valeur	-	-	-	-	-
Titres Medsurge	-	-	-	-	-
Titres non consolidés	-	-	-	-	-

Prêts et créances au coût amorti

	2018			2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dépôts et cautionnement	994	0	994	1 014	0	1 014
Prêts	0	0	0	315	0	315
Autres	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances financières	995	0	995	1 329	0	1 329
Créances clients		25 148	25 148		20 947	20 947
Avances et acomptes versés sur commandes		1 201	1 201		904	904
Prêts et créances opérationnels	0	26 349	26 349	0	21 851	21 851
PRETS ET CREANCES AU COUT AMORTI	995	26 349	27 344	1 329	21 851	23 180

Les dépôts et cautionnements correspondent principalement aux gages espèces déposés dans le cadre d'emprunt contracté auprès de la BPI (700 K€) et dans une moindre mesure aux dépôts de garantie sur le bâtiment des Ulis pour 170 K€.

Les prêts correspondent à la régularisation de l'effort de construction sur LUMIBIRD SA : la société optait pour la formule « prêts remboursables » mais constatait la dépense en charges.

La décomposition des prêts et créances au coût amorti entre valeur brute et valeur nette est présentée ci-dessous :

	2018			2019		
	Brut	Perte de valeur	Net	Brut	Perte de valeur	Net
Prêts et créances financiers	1 943	(949)	995	2 278	(949)	1 329
Prêts et créances opérationnels	26 552	(203)	26 349	22 166	(315)	21 851
PRETS ET CREANCES AU COUT AMORTI	28 496	(1 152)	27 344	24 444	(1 264)	23 180

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

Trésorerie et équivalent de trésorerie	2018	2019
Valeurs mobilières de placement (a)	0	30
Comptes bancaires (b)	21 566	50 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de situation financière (a) + (b)	21 566	50 301
Concours bancaires courants (c)	(4 011)	(1 288)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (B) + (C)	17 555	49 012

6.3.3.2. Passifs financiers

Dettes financières

Dettes financières	2018			2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes auprès des établissements de crédit	14 051	1 609	15 661	20 102	2 135	22 237
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Location-Financement	669	450	1 120	3 447	1 865	5 313
Avance remboursable / aide	624	425	1 049	460	440	899
Financement des crédits d'impôts	1 531	1 165	2 696	977	1 270	2 248
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	8	44	51	9	87	96
Concours bancaires courants		4 011	4 011		1 288	1 288
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	16 884	7 704	24 588	24 996	7 085	32 081

Au cours de l'exercice 2019, la Société a :

- Souscrit une dette d'acquisition à hauteur de 35 millions d'euros, utilisable en plusieurs tirages jusqu'au 31 décembre 2020 et remboursable, à compter de cette date, en 5 annuités égales. Cette dette, porteuse d'intérêt au taux Euribor 3 mois + 1,65%, est assortie :

- D'une obligation de couverture de taux à mettre en place avant le 31 décembre 2020 ;
- D'un ratio de levier et d'un ratio de couverture devant respecter les seuils suivants :

Période de test s'achevant le :	Ratio de couverture > à :	Ratio de levier > à :
31 décembre 2019	1,00	3,00
31 décembre 2020	1,00	2,75
31 décembre 2021	1,00	2,50
31 décembre et suivante	1,00	2,00

Le ratio de levier désigne le ratio de l'endettement net Consolidé sur l'EBE consolidé sur la période de test

Le ratio de couverture désigne le ratio du Cash-flow Net consolidé sur le service de la dette

Au 31 décembre 2019, la société respecte lesdits ratios.

Au 31 décembre, la société a tiré sur cette dette d'acquisition à hauteur de 5,1 Millions d'euros pour le financement des titres Optotek par sa filiale Quantel Medical.



Financement des crédits d'impôts

Les crédits d'impôt recherche 2014 à 2016 et le CICE 2014 à 2017 de LUMIBIRD et Quantel Médical ont été cédés en garantie d'une avance renouvelable annuellement, d'un montant de 2 248K€.

Variation de l'endettement sur l'exercice :

	2018	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Dettes auprès des établissements de crédit	15 661	8 558	(1 627)	41	(396)	22 237
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Location-Financement	1 120	987	(2 086)	298	4 995	5 313
Avance remboursable / aide	1 049	0	(149)	0	0	899
Financement des crédits d'impôts	2 696	716	(1 165)	0	0	2 248
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	51	21	(0)	0	24	96
Total (hors trésorerie passive)	20 577	10 282	(5 027)	339	4 622	30 793
Concours bancaires courants	4 011	0	0	0	(2 723)	1 288
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	24 588	10 282	(5 027)	339	1 899	32 081

Décomposition des dettes financières par échéance :

	TOTAL	< 1 an	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	22 237	2 135	12 450	7 653
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Location-Financement	5 313	1 865	2 654	794
Avance remboursable / aide	899	440	460	0
Financement des crédits d'impôts	2 248	1 270	977	0
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	96	87	0	9
Total (hors trésorerie passive)	30 793	5 796	16 541	8 455
Concours bancaires courants	1 288	1 288	0	0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	32 081	7 085	16 541	8 455

S'agissant des contrats de location financement, les paiements minimaux futurs s'élèvent, au 31 décembre 2019 à 6 737 K€ et se décomposent, par échéance, comme suit :

Paielements minimaux futurs Location-financement	2019	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 460	1 919	2 614	926
Constructions	58	33	25	0
Installations techniques matériels et outillages	1 015	428	587	0
Autres immobilisations corporelles	203	89	114	0
TOTAL PAIEMENTS FUTURS MINIMAUX	6 737	2 470	3 340	926

Autres passifs au coût amorti

Autres passifs au coût amorti	2018			2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Fournisseurs	0	10 688	10 688	0	9 099	9 099
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	1 613	1 613	0	1 292	1 292
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0	12 301	12 301	0	10 391	10 391

6.3.4. Autres actifs et autres passifs

6.3.4.1. Autres actifs

Autres actifs	2018			2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Crédit impôt recherche	4 077	1 170	5 247	5 455	1 166	6 621
Crédit Impôt compétitivité	1 078	259	1 337	337	259	597
Autres créances d'impôts ⁽¹⁾	79	0	79	2	(1 025)	(1 023)
Total créances d'impôts	5 234	1 430	6 664	5 794	400	6 194
Créances sociales	96	124	220	0	134	134
Créances fiscales (hors IS)	0	3 050	3 050	0	2 637	2 637
Créances diverses	0	2 039	2 039	0	1 725	1 725
Autres actifs divers	96	5 213	5 309	0	4 497	4 497
TOTAL AUTRES ACTIFS	5 330	6 643	11 973	5 794	4 896	10 691

(1) Dette d'IS avant imputation des crédits d'impôts.

6.3.4.2. Autres passifs

Autres passifs	2018			2019		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
IS	0	41	41	0	11	11
Dettes d'impôt	0	41	41	0	11	11
Dettes sociales	0	5 397	5 397	0	6 060	6 060
Dettes fiscales (hors IS)	0	3 422	3 422	0	1 232	1 232
Dettes sur immobilisations	0	280	280	3 746	3 001	6 748
Subventions (y compris CIR étalé)	2 756	545	3 301	3 183	651	3 834
Produits constatés d'avance sur contrats	0	5 026	5 026	0	5 106	5 106
Autres dettes diverses	0	142	142	0	146	146
Autres passifs divers	2 756	14 813	17 568	6 930	16 195	23 125
TOTAL AUTRES PASSIFS	2 756	14 853	17 609	6 930	16 206	23 136

Le crédit d'impôt recherche constaté, pour la part correspondant aux projets de développement ayant fait l'objet d'une constatation en frais de développement à l'actif, est constaté en « subventions à étaler » au passif du bilan, et ramené au résultat au rythme d'amortissement de l'actif sous-jacent.

Les produits constatés d'avance sur contrats concernent les contrats dont le chiffre d'affaires est reconnu en continu pour lesquels le Groupe applique la méthode de l'avancement.

6.3.5. Stocks et encours

Stocks et en cours	2018			2019		
	Brut	Perte de valeur	Net	Brut	Perte de valeur	Net
Matières premières et consommables	12 382	(2 440)	9 941	13 103	(2 818)	10 286
Travaux en cours	2 153	0	2 153	2 390	0	2 390
Produits finis	5 287	(563)	4 725	7 137	(732)	6 405
Marchandises	6 866	(839)	6 027	8 346	(1 170)	7 175
TOTAL STOCKS ET EN COURS	26 688	(3 842)	22 846	30 975	(4 720)	26 256

6.3.6. Capitaux propres

Composition du capital

En nombre d'actions	
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2019	16 754 425
Augmentation de capital (mai 2019)	1 675 442
Nombre d'actions au 31 décembre 2019	18 429 867



Au 31 décembre 2019, ces 18 429 867 actions, de 1 € chacune, sont entièrement libérées, et représentent un capital de 18 429 867€. Elles sont détenues au 31 décembre 2019 par :

	Nb d'actions	% du capital	Nb droits de vote ⁽¹⁾	% droits de vote ⁽²⁾
EURODYNE ⁽³⁾	1 783 488	9,68 %	3 352 587	16,54 %
ESIRA ⁽⁴⁾	7 452 790	40,44 %	7 452 790	36,78 %
Concert EURODYNE/ESIRA	9 236 278	50,12 %	10 805 377	53,32 %
Amiral Gestion ⁽⁵⁾	960 583	5,21 %	960 583	4,74 %
Keren Finance ⁽⁵⁾	99 470	0,54%	99 470	0,49%
Cadres du Groupe	4 209	0,03%	8 059	0,04%
Auto-détention	17 946	0,09%	NA	NA
Autres dont public	8 111 381	44,01%	8 391 470	41,41%
TOTAL	18 429 867	100 %	20 264 959	100 %

(1) Droits de vote exerçables en assemblée générale des actionnaires.

(2) Les pourcentages de droits de vote exprimés dans ce tableau sont calculés sans tenir compte des actions auto-détenues par la Société qui sont privées de droits de vote en application des dispositions de l'article L.225-210 du Code de commerce, soit sur un nombre total de droits de vote réels de 20 264 959 au 31 décembre 2019

(3) La société EURODYNE est une société par actions simplifiée de droit français dont le capital est détenu par la société ESIRA.

(4) La société ESIRA est une société par actions simplifiée, dont le capital est détenu à 85% par Monsieur Marc Le Flohic, Président-Directeur général de la Société.

(5) Société de gestion de portefeuille agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion

Actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2017, aux termes de sa 21^{ème} résolution, a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Usant de cette autorisation, le Conseil d'administration du 1^{er} avril 2019, à qui il avait été délégué le pouvoir de déterminer l'identité des bénéficiaires et les conditions d'attribution, a décidé la mise en place d'un plan d'actions gratuites aux conditions suivantes :

- Attribution maximum de 196 000 actions à une liste de bénéficiaires déterminés ;
- Date d'acquisition définitive le 1^{er} avril 2022 (soit une période d'acquisition de 3 ans), sous conditions de présence au sein du Groupe et de performance fixées par le Conseil.

Au 31 décembre 2019, 175 000 actions gratuites ont été formellement attribuées aux bénéficiaires. La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante.

Plan d'actions gratuites	Plan du 01/04/2019
Nombre d'actions gratuites totales attribuées à l'origine (A)	175 000
Date du conseil décidant l'attribution	01/04/2019
Fin de la période d'acquisition	01/04/2022
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	15,3
Forfait social (C)	20%
Valeur du plan au 01/04/2022 (A*B*(1+C))	3 213 000 €
Nombre d'actions gratuites annulées / refusées	0
Nombre d'actions restantes à la date d'acquisition (01/04/2022)	175 000
Nombre d'actions restantes au 31/12/2019	175 000

En 2019, l'impact du plan dans les comptes (en capitaux propres) a été déterminé prorata temporis sur la période d'acquisition (soit 274 jours passés sur 1 096 jours), et s'élève à 803 250 €.

6.3.7. Provisions

	2018	Dotations de l'exercice	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Variation de périmètre	Autres mouvements	2019
Avantage au personnel	2 150	227		(28)	150	10	2 508
Provisions pour litiges	0	0		0	0	0	0
Garanties données aux clients	0	0		0	0	0	0
Autres provisions non courantes	28	2		0	0	0	30
Provisions non courantes	2 178	228	0	(28)	150	10	2 538
Avantage au personnel	0	0	0	0	0	17	17
Provisions pour litiges	148	54	(65)	0	0	(0)	138
Garanties données aux clients	374	209	0	(84)	5	1	505
Autres provisions courantes	0	0	0	0	0	0	0
Provisions courantes	522	263	(65)	(84)	5	19	660
TOTAL PROVISIONS	2 700	491	(65)	(112)	155	29	3 198

Avantages au personnel – Indemnités de fin de carrière

Les avantages au personnel dont bénéficient les salariés français du Groupe sont les indemnités de fin de carrière. L'engagement du Groupe évolue comme suit :

	31/12/2019
Montant de l'engagement en début d'exercice	2 150
Coûts des services rendus dans l'exercice	167
Intérêts crédités dans l'exercice	34
Prestations réglées dans l'exercice	-
Ecart actuariels	28
Autres (dont écart de conversion)	-
MONTANT DE L'ENGAGEMENT EN FIN D'EXERCICE	2 379

Litiges et faits exceptionnels

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

6.3.8. Impôts différés

La ventilation et la variation des impôts différés par nature est présentée ci-dessous :

	31/12/2018	Variation en résultat	Variation / OCI	EC	Autres variations	31/12/2019
Déficits activés et décalages temporaires	7 018	436	-	26	(36)	7 444
Engagements de retraite	591	122	4	-	(18)	700
Annulation dép. de compte courant Intragroupe	(348)	(62)	-	-	-	(410)
Activation des frais de développement	(4 662)	(629)	-	(10)	-	(5 301)
Contrat à l'avancement	(599)	189	-	(3)	-	(414)
Marque Quantel	(450)	-	-	-	-	(450)
Crédits-baux	(19)	41	-	-	-	22
Marges sur stock	180	(71)	-	-	-	109
Autres (Charge à répartir, Divers)	87	(151)	-	-	64	-
TOTAL NET DES IMPOTS DIFFERES	1 799	(125)	4	13	10	1 700
<i>Dont impôts différés actifs</i>	<i>4 858</i>					<i>1 703</i>
<i>Dont impôts différés passifs</i>	<i>3 059</i>					<i>2</i>

6.3.9. Engagements hors bilan

6.3.9.1. Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante

Engagements hors bilan nés des opérations de l'activité courante	2018	2019
Créances cédées non échues	0	0
Cautions données sur des marchés	60	19
- Nantissements d'actifs incorporels et corporels	0	0
- Nantissements de titres	0	0
Sûretés réelles	0	0
TOTAL	60	19

6.3.9.2. Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement

Engagements hors bilan donnés ou reçus dans le cadre de l'endettement	2018	2019
Créances professionnelles cédées	0	0
Cautions ou lettres d'intention	500	900
- Gages et nantissements d'actifs incorporels et corporels	4 466	6 481
- Gages et nantissements de titres	0	35 000
- Privilèges de prêteurs de deniers	2 987	4 821
Sûretés réelles	7 453	46 303
TOTAL	7 953	47 203



Toutes les sûretés ci-dessus mentionnées couvrent des dettes portées au bilan, à l'exception d'un nantissement de fonds de commerce à hauteur de 600 K€ couvrant une ouverture de crédit de même montant, non utilisée à ce jour.

A l'exception de ce nantissement, le montant indiqué ci-dessus au titre des sûretés correspond au montant total de l'engagement donné au moment de la contraction des emprunts sous-jacents. Le capital restant dû des emprunts couverts par ces engagements s'élève au 31 décembre 2019 à 12 292 K€.

Les cautions correspondent à celles données par LUMIBIRD SA à la Banque populaire du Massif Central pour couvrir toutes les lignes de financement court terme de Quantel Médical, pour un montant maximum de 900 K€.

6.3.9.3. Autres engagements hors bilan

Le 23 décembre 2019, LUMIBIRD a annoncé la signature d'un accord avec la société australienne Ellex Médical portant sur l'acquisition des activités laser et ultrason d'Ellex à un prix de 100 millions de dollars australiens (62,3 M€ au cours de clôture du 31 décembre 2019). Cette acquisition donnera naissance à un leader mondial des technologies laser et ultrasons pour le diagnostic et le traitement des maladies oculaires.

L'accord signé prévoit :

- L'acquisition par le Groupe LUMIBIRD de l'ensemble des activités laser et ultrason d'Ellex, qui incluent notamment la marque Ellex, le site de R&D et production basé à Adelaïde et les filiales commerciales basées en Australie, au Japon, aux USA, en France et en Allemagne.
- Le remboursement de la dette bancaire du périmètre acquis, financé par la trésorerie du périmètre acquis, à la date de réalisation de l'opération.

L'acquisition sera soumise au vote des actionnaires d'Ellex lors d'une Assemblée générale qui devrait se tenir le 24 avril 2020, pour une réalisation de l'opération au 1^{er} mai 2020. Elle sera financée par endettement bancaire à hauteur de 29,9 millions d'euros, le groupe activant la ligne de financement d'acquisition négociée le 27 juin 2019 et dont les conditions vont sont présentés au point 6.3.3.2 des présentes annexes, et pour le solde sur fonds propres.

L'acquisition des activités laser et ultrason d'Ellex par LUMIBIRD a été approuvée à l'unanimité par les Conseils d'administration des deux groupes et le Conseil d'administration d'Ellex recommande que les actionnaires d'Ellex approuvent l'opération avec LUMIBIRD.

Toutes les sûretés ci-dessus mentionnées couvrent des dettes portées au bilan, à l'exception d'un nantissement de fonds de commerce à hauteur de 600 K€ couvrant une ouverture de crédit de même montant, non utilisée à ce jour.

6.4. Notes sur le compte de résultat

6.4.1. Produits des activités ordinaires

La ventilation des produits des activités ordinaires est présentée ci-dessous :

Produits des activités ordinaires	2018	2019
Ventes France	30 860	34 423
Ventes Hors France	69 837	76 294
Autres produits des activités ordinaires	1 099	1 936
TOTAL	101 796	112 653
<i>Dont chiffre d'affaires reconnu en continu⁽¹⁾</i>	18 889	19 524

(1) conformément aux principes exposés au point 6.1.17. des notes aux annexes consolidées

La répartition des ventes hors France par pays de destination est présentée ci-dessous :

Répartition des ventes par pays de destination	2018	% du CA Hors France	2019	% du CA Hors France
Etats-Unis	16 727	24%	17 395	23%
Chine	9 028	13%	10 162	13%
Allemagne	3 414	5%	4 190	5%
Suisse	2 785	4%	4 344	6%
Autres pays	37 882	54%	40 203	53%
TOTAL	69 837	100%	76 294	100%

6.4.2. Information sectorielle

Le Groupe distingue son activité médicale de son activité laser, tel que précisé dans la note 6.1.20. Pour l'exercice 2019, les données sectorielles sont les suivantes :

Information sectorielle Activité:	2018			2019		
	Laser	Medical	Global	Laser	Medical	Global
Chiffre d'affaires	67 066	33 631	100 697	71 416	39 301	110 717
Excédent brut d'exploitation	14 214	2 327	16 542	15 530	5 444	20 974
Dotation aux amortissements	(4 467)	(837)	(5 304)	(6 179)	(2 008)	(8 187)
Résultat opérationnel courant	9 733	1 681	11 414	9 260	3 004	12 264
RESULTAT NET	6 968	1 106	8 075	7 276	1 544	8 820

La division Laser fabrique une partie des lasers médicaux. Une partie de la marge médicale se situe donc dans la division industrielle et scientifique.

6.4.3. Frais de développement

Les dépenses directes engagées sur les projets de développement, qu'ils soient autofinancés, subventionnés ou éligibles au CIR, s'élèvent à 9,3 M€. La part activée s'élève à 6,2 M€ et la part conservée en charges s'élève à 3,1 M€.

Les développements immobilisés, déduits des charges correspondantes, se décomposent en :

Frais de développement immobilisés par type de charge	2018	2019
Achats	340	1 411
Frais de personnel	4 056	4 104
Autres charges	1 246	693
Total charges	5 642	6 208
Subventions	(541)	(705)
TOTAL	5 101	5 503

6.4.4. Personnel

Le poste frais de personnel est ventilé ainsi :

Ventilation des frais de personnel	2018	2019
Salaires et charges sociales	27 581	30 590
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	(490)	0
Participation	68	790
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	43	803
TOTAL	27 203	32 183

La charge de 803 K€ relative aux paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres traduit l'étalement du coût du plan d'actions gratuites décidé par le Conseil d'administration du 3 juin 2016 et exercé le 3 juin 2018. En France, un contrat de participation entre LUMIBIRD et Quantel Médical a été négocié en 2013 avec les organes représentatifs de LUMIBIRD et Quantel Médical. Celui-ci prévoit une répartition des participations de chaque société entre l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe, pour moitié de manière égalitaire et pour moitié au prorata des salaires.

Les effectifs moyens du groupe sont les suivants :

Effectif moyen	2018	2019
Europe	399	519
USA	73	76
Japon	3	3
Autres pays	0	6
Total	475	604



6.4.5. Composition du résultat opérationnel courant

Composition du résultat opérationnel courant	2018	2019
Excédent brut d'exploitation	16 542	20 974
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(3 723)	(4 714)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(1 581)	(3 473)
Reprises aux amortissements	0	0
Dotations nettes aux amortissements	(5 304)	(8 187)
Dotations aux provisions opérationnelles	(3 657)	(1 390)
Reprises de provisions opérationnelles	3 617	309
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	(40)	(1 081)
Autres produits opérationnels	457	600
Autres charges opérationnelles	(241)	(41)
Total des autres produits et charges opérationnelles	216	559
TOTAL	11 414	12 264

Les autres produits opérationnels correspondent à la quote-part ramenée au résultat, sur l'exercice, des subventions constatées d'avance au passif du bilan. Elles sont ramenées au résultat au rythme d'amortissement des actifs sous-jacents ayant bénéficié des subventions concernées.

Les autres charges opérationnelles concernent les pertes sur créances irrécouvrables (couvertes par les reprises de provision constatées précédemment) ainsi que les autres charges opérationnelles dont la constatation est couverte par les reprises de provisions pour risques et charges correspondantes.

Le détail des dotations nettes aux provisions, par nature, est présenté ci-dessous :

Détail des dotations nettes aux provisions par nature	2018	2019
Dotations aux provisions sur stock	(3 169)	(798)
Dotations aux provisions sur autres actifs circulants	(98)	(136)
Dotations aux provisions pour avantages au personnel	(144)	(196)
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	(247)	(261)
Dotations aux provisions opérationnelles	(3 657)	(1 390)
Reprises aux provisions sur stock	2 755	94
Reprises aux provisions sur autres actifs circulants	220	38
Reprises aux provisions pour avantages au personnel	0	0
Reprises aux provisions pour autres risques et charges	643	177
Reprises aux provisions opérationnelles	3 617	309
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS OPERATIONNELLES	(40)	(1 081)

6.4.6. Résultat financier

Résultat financier	2018	2019
Produits de trésor. et d'équivalents de trésorerie	10	25
Coût de l'endettement financier brut	(586)	(719)
Autres produits et charges financiers	83	(32)
RESULTAT FINANCIER	(493)	(726)

Les autres produits et charges financières se décomposent comme suit :

Détail des autres produits et charges financiers	2018	2019
Différences de change	116	(1)
Dotations nettes aux provisions financières sur les avantages au personnel	(25)	(35)
Autres dotations nettes aux provisions financières	(9)	3
+ / - value sur cession d'actifs financiers	0	0
Autres produits et charges financiers	0	0
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	83	(32)

6.4.7. Impôts

Impôts	2018	2019
Charge d'impôts au titre de l'exercice en cours	(626)	(1 651)
Ajustements au titre des exercices précédents	0	22
Impôts exigibles	(626)	(1 629)
Impôts différés	(2 216)	(125)
TOTAL CHARGE D'IMPOTS	(2 842)	(1 754)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôts totale pour l'exercice s'explique comme suit :

Preuve d'impôt	2019
Résultat net, hors charges d'impôt	10 574
Taux de l'entité consolidante	31,19%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	(3 298)
<i>Incidence sur l'impôt théorique de:</i>	
Modification de taux sur la période	440
Différences de taux des filles	73
Impôt / actifs d'impôts non constatés	(240)
Impôt sur utilisation des pertes non activées antérieurement	863
Impôt / autres différences permanentes	409
CHARGE D'IMPOTS REELLE	(1 754)

Dans le cadre du groupe d'intégration fiscale dont LUMIBIRD est la mère et qui regroupe l'ensemble des sociétés françaises détenues, au 1^{er} janvier 2019, directement ou indirectement à plus de 95% par LUMIBIRD, il a été réalisé une économie d'impôt de 1 977 K€.

La baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 25% (hors contribution sociale sur les bénéficiaires) telle que votée par la Loi de finances pour 2018 n'a pas d'impact sur le résultat du Groupe à fin 2019, le Groupe considérant, au travers de son tax planning, pouvoir récupérer ses déficits à horizon 2022.

Les principaux déficits du Groupe LUMIBIRD au 31 décembre 2019 sont présentés ci-joint :

	2019	Dont activé	Dont non activé
Déficits de l'intégration fiscale	15 201	15 201	0
Déficits propres France	2 471	2 471	0
Déficits propres Europe (Hors France)	3 022	0	3 022
Déficits propres Amérique	7 150	5 098	2 052
Déficits propres Asie	401	329	72
TOTAL	28 245	23 099	5 146

6.5. Gestion des risques financiers

6.5.1. Exposition au risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé provient :

- de la conversion à son bilan et à son compte de résultat des contributions des filiales étrangères hors zone euro ;
- des opérations d'achats et de ventes réalisées dans des devises hors zone euro : Les ventes du Groupe sont réalisées pour l'essentiel dans la monnaie du pays qui fabrique : euros en France et dollars aux USA.

Le risque est considéré comme minime aussi le Groupe n'a pas mis en place de couverture de change spécifique.

Le résultat de change réalisé sur 2019, constaté en résultat d'exploitation (pour la part concernant les opérations commerciales) et en résultat financier (pour la part concernant les opérations financières) se décompose comme suit :

Exposition au risque de change	2019
Résultat de change zone Europe	(29)
Résultat de change Etats-Unis	0
Résultat de change zone Asie	0
Autres	0
TOTAL	(29)

6.5.2. Exposition au risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par le Groupe sont à taux fixe et le Groupe n'est pas exposé au risque de taux. Le coût moyen consolidé de la dette financière nette ressort à 1,81% contre 2,47% au 31 décembre 2018.



6.5.3. Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Au 31 décembre 2019, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

Exposition au risque de liquidité	Valeur comptable	Flux contractuels	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	22 237	23 871	2 476	13 427	7 969
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Location-Financement	5 313	6 737	2 470	3 340	926
Avance remboursable / aide	899	899	440	460	0
Financement des crédits d'impôts	2 248	2 248	1 270	977	0
Autres emprunts et dettes financières (D&C)	96	96	87	0	9
Concours bancaires courants	1 288	1 288	1 288		
Total passifs financiers	32 081	35 139	8 031	18 205	8 904
Dettes d'impôt (IS)	11	11	11	0	
Autres passifs (dettes fournisseurs, fiscales, sociales)	33 516	33 516	16 195	7	0
TOTAL	65 608	68 666	24 237	18 212	8 904

Les encaissements clients et règlements fournisseurs s'opèrent dans des conditions normales, sans délai ou retard significatif.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Si le développement des activités des sociétés du Groupe devait nécessiter des liquidités importantes auxquelles le Groupe ne pourrait faire face avec sa trésorerie disponible et les concours bancaires dont il dispose, il pourrait être nécessaire de faire appel à des sources de financement supplémentaires (lignes de crédit, émissions obligataires, augmentations de capital...), dans la mesure où l'utilisation accrue de sa trésorerie pour financer ses investissements pourrait laisser le Groupe sans disponibilité suffisante pour financer son exploitation.

6.5.4. Exposition au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Il porte, s'agissant du Groupe, sur les prêts et créances amortis de nature opérationnelle. La balance âgée des prêts et créances opérationnels au coût amorti se présente comme suit :

Exposition au risque de contrepartie	Valeur comptable	Dont non échu	Dont échu 0-6 mois	Dont échu 6 mois-1 an	Dont échu + 1 an
Créances clients	20 947	14 223	7 599	28	
Avances et acomptes versés	904	904	0	0	
TOTAL PRETS ET CREANCES AU COUT AMORTI	21 851	15 127	7 599	28	0

6.6. Dividendes

Sur l'exercice 2019, le Groupe n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

6.7. Transactions avec les parties liées

Les parties liées vis-à-vis desquelles le Groupe pourrait entretenir des relations sont :

- Les filiales non consolidées du Groupe et les entreprises associées : le Groupe LUMIBIRD n'entretient aucune relation significative avec ses filiales non consolidées et n'a pas d'entreprises associées dans son périmètre ;
- Les membres du Conseil d'administration et les dirigeants dont les rémunérations sont présentées ci-dessous.

6.8. Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance se décompose comme suit :

- Administrateurs non mandataires sociaux : 34 K€
- Administrateurs mandataires sociaux : 227 K€
- Dirigeants salariés non mandataires sociaux (membre du comité exécutif) : 944 K€

6.9. Événements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas eu connaissance de fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

LUMIBIRD est un Groupe international, disposant de plusieurs sites de production et faisant appel à des fournisseurs et sous-traitants pouvant pour certains être situés dans des zones géographiques touchées par la pandémie covid-19. Il en est de même de sa clientèle.

Dans ce contexte de pandémie, le Groupe a rapidement adapté son organisation, afin d'assurer la protection de l'ensemble de ses collaborateurs tout en assurant la continuité de ses activités sur des marchés en partie résilients face à la crise : l'ensemble des sites de production sont restés ouverts et plus de la moitié de ses effectifs sont opérationnels, soit en télétravail, soit en présentiel. Les

mesures ont également été prises pour assurer la sécurité de la trésorerie du Groupe, tant s'agissant des encaissements à venir des clients, qu'en terme de paiement des diverses échéances. Toutes les mesures d'accompagnement des pouvoirs publics et des banques ont été étudiées et appliquées.

Si la crise devait se prolonger au-delà d'un horizon raisonnable, le risque d'approvisionnement d'une part, et de fermeture provisoire des activités de nos clients pourrait conduire le Groupe à fermer ses sites de production et à mettre en place des mesures de chômage partiel plus généralisées.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

6.10. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Audit	2018		2019	
	KPMG	DELOITTE	KPMG	DELOITTE
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>				
- LUMIBIRD SA	79	70	167	170
- Filiales intégrées globalement	50	0	45	0
<u>Services autres que la certification des comptes requis par les textes</u>				
- LUMIBIRD SA	0	0	219	2
- Filiales intégrées globalement	0	0	0	0
Sous-total	129	70	432	172
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
- Juridique, fiscal, social	0	0	0	0
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0
TOTAL	129	70	432	172